



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Tous les règlements de Cheval Québec ainsi que le code d'éthique s'appliquent.
2. Vous devez obligatoirement inscrire votre cheval au système méritas (via Cheval Québec) pour participer aux classes Cheval Québec et accumuler vos points.
3. Lors des inscriptions, vous devez avoir obligatoirement en votre possession (**documents électroniques acceptés*) :
 - Votre carte Cheval Québec
 - Votre carte AERWSO
 - Les résultats de test Coggins de l'année en cours
4. Les compétitions commencent à 9h00; pour éviter tout retard, voici les modalités d'inscription :
 - Les inscriptions **par internet** doivent être reçues et payées en entier par transfert électronique avant 21h00 le jeudi soir qui précède la compétition. Après quoi, les inscriptions doivent être faites sur place.
 - Le vendredi précédent la compétition, le secrétariat est ouvert de 17h00 à 20h00.
 - Le secrétariat ouvre à 7h00 le samedi matin; toutes les inscriptions pour les classes de présentation au licou (showmanship) doivent être complétées et payées avant 8h30.
5. Les inscriptions sur place (samedi et dimanche) doivent être réglées par chèque ou argent comptant. Tout ajout de dernière minute doit être payé comptant.
6. La carte de membre de Cheval Québec est obligatoire seulement pour les classes de Cheval Québec. La carte de membre AERWSO est obligatoire pour tout.
7. Un formulaire d'inscription doit être rempli pour chaque équipe cavalier/cheval.
8. Le numéro de dossard correspond à une équipe cavalier/cheval. Les numéros de dossard AERWSO ont priorité sur les numéros provenant d'autres associations. Il est de la responsabilité de l'équipe cavalier/cheval de conserver le même dossard toute la saison pour la comptabilité des points de fin d'année.

9. Si un cavalier se retire d'une classe, il n'y a aucun remboursement des frais d'inscription (sauf sur l'avis d'un vétérinaire).
10. La carte de membre familiale de l'AERWSO s'applique pour les parents et leur(s) enfant(s) de 18 et moins.
11. Le site ouvre aux participants le vendredi dès 16h00.
12. Les participants qui réservent un box doivent apporter leur propre ripe et une chaudière pour l'eau. *La ripe en papier est interdite.*
13. Dans la classe « **équitation à la laisse** », le manieur doit avoir 18 ans ou plus et le cavalier doit avoir 8 ans et moins. Si l'enfant change de cheval durant la saison, cela n'affectera pas ses points de fin d'année.
14. Les participants de la classe « **green rider pas et trot** » ne peuvent pas faire de classe de galop. Un cavalier inscrit dans cette classe n'a jamais compétitionné dans aucune autre classe de galop dans le passé.
15. Pour tout « *tack change* », il faut avertir le préposé à la barrière. Maximum de 3 minutes.
16. Le port du casque est obligatoire sur le terrain de compétition (sauf pour la présentation au licou) pour les participants de 13 ans et moins (règlement Cheval Québec).
17. Un trophée de fin d'année est remis dans la classe « **obstacle jeunes** », division 0-13; toutefois cette classe ne compte pas dans les points de champion du jour 0-13.
18. Un cavalier doit participer à au moins 51% des compétitions de la saison AERWSO pour être éligible aux prix de fin d'année.
19. Un cavalier doit participer à au moins une compétition dans les divisions : **jeune, débutant** ou **omnium** pour être éligible à West Feria. *La division **intermédiaire** du Sud-ouest n'est pas reconnue par Cheval Québec.
20. Les classes de « **pas et trot ouvert à tous** » ne comportent pas de trophée de fin d'année.